



EPARI

Service public
du département du Rhône

Concession du
réseau Câblé

Assistance
téléphonique
04 78 37 38 79

Tête de réseau
(Champagne au Mont d'Or)

Numéricable / SFR
Fournisseur d'accès

Pour l'Education nationale

Routeur Amplivia
(Villeurbanne - La Doua)

Internet

Autres services
Pompiers, bâtiments publics...

Serveur Rectorat Filtrage
(Lyon)

Mise à disposition d'internet filtré aux écoles



Écoles de Lyon élémentaires et maternelles (si attenantes)

Internet

Le filtrage est assuré dans chaque salle
informatique par le serveur Amon-Eole.



Si l'école ne dispose d'aucun moyen de filtrage efficace

Internet



Le directeur peut solliciter la mise en place d'une prestation de filtrage à l'assistance informatique académique. La demande s'effectue auprès de l'assistance informatique académique à l'adresse <https://assistance.ac-lyon.fr/contacter-support/> dans la rubrique "nouvelle demande". Cela nécessite :

- De posséder au moins une adresse IP publique fixe (délivrée par le fournisseur d'accès à Internet).
Pour savoir si votre adresse IP est fixe, vous rendre sur le site : <http://www.mon-ip.com/ip-dynamique.php>
- La configuration spécifique des logiciels de « navigation Internet » sur chaque ordinateur à protéger.
- La désignation d'un contact sur site (personnel de l'éducation nationale, identifié par ses nom, téléphone, et adresse courriel).

Dès validation de la demande, la direction des systèmes d'information (DSI) académique fournira la documentation et les éléments techniques permettant d'accéder au service.